

TESTS D'EVALUATION

PRE-RECRUTEMENT D'INSTITUTEURS REMPLACANTS DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Lundi 26 juillet 2010

3^e épreuve : DISSERTATION

Vous expliquerez et commenterez cette citation de Jean-Paul de GAUDEMAR Directeur de l'enseignement scolaire, dans la Préface de « l'éducation physique à l'école de la maternelle au CM2. Vous donnerez aussi votre point de vue personnel :

« C'est bien parce que l'éducation physique et le sport occupent une place importante dans l'éducation des enfants et des adolescents qu'ils font l'objet d'une attention toute particulière de la part du ministère de l'Education nationale. Pour la direction de l'enseignement scolaire, il s'agit de donner toute sa place à une discipline scolaire dont l'action dépasse très largement l'acquisition des indispensables habiletés motrices.

Par la confrontation régulière à des systèmes de règles, par la diversité des actions qui requièrent constamment collaboration entre personnes mais aussi rigueur et effort, l'éducation physique et le sport scolaire offrent des conditions privilégiées à une éducation à la citoyenneté ».